

POSITION DE POW SUR L'ÉNERGIE SOLAIRE

Octobre 2022

Afin de réussir le tournant énergétique et de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Suisse, Protect Our Winters s'engage pour un développement significatif de l'énergie solaire en Suisse. En plus d'être respectueuse de l'environnement et de la nature, l'énergie solaire a un grand potentiel de développement en Suisse. Les installations situées dans les régions alpines fournissent de l'électricité de manière fiable même en hiver, lorsque la demande est la plus forte. En concentrant autant que possible le développement du photovoltaïque sur les bâtiments et installations existantes, la biodiversité est protégée et le rendement électrique optimisé. En tant qu'utilisatrice de l'espace alpin, l'organisation de protection du climat POW est idéalement positionnée pour contribuer au développement de l'énergie solaire.

Nous nous engageons pour :

- Une construction massive de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments, et installations existantes, afin de baser le tournant énergétique sur des sources d'électricité renouvelables et respectueuses de l'environnement.
- Un développement de l'énergie solaire dans les régions de montagne. Les installations alpines et de façade génèrent entre un tiers et la moitié de la production d'électricité en hiver, soit la période où la demande en électricité est la plus forte.
- Dans les régions alpines et rurales, une priorisation des éventuelles constructions photovoltaïques sur les zones où l'intervention humaine sur le paysage est en principe déjà identifiable ou qui ne sont pas soumises à une pression écologique.
- Une clarification des conditions cadres pour les installations photovoltaïques sur les infrastructures telles que les paravalanches, les barrages, les murs antibruit ou les remontées mécaniques.
- Une sensibilisation de la population à une production d'électricité issue de sources renouvelables et respectueuses de l'environnement et de la nature, afin de renforcer l'acceptation et la conscience de l'énergie solaire.

Contexte :

L'approvisionnement énergétique de la Suisse est assuré à 72% par des importations de l'étranger. Sur le total des importations, 66% sont d'origine fossile et 34% proviennent du nucléaire.

L'électricité produite en Suisse est majoritairement issue de l'énergie hydraulique (58%) et de l'énergie nucléaire (33%). Le reste regroupe les sources d'énergie renouvelables (5%) et les centrales thermiques conventionnelles (4%). En comparaison internationale, la faible part des énergies renouvelables en Suisse est frappante.

En automne 2021, des estimations de l'administration fédérale laissaient entrevoir une possible pénurie d'énergie en Suisse à partir de 2025. Dans le pire des scénarios, en l'absence d'accord avec les régions voisines et compte tenu de la guerre en Ukraine, la Suisse pourrait éventuellement connaître des interruptions d'approvisionnement.

Face à la menace d'une pénurie d'électricité, plus particulièrement durant la saison hivernale, les exigences des milieux politiques et économiques vont des restrictions d'électricité à la construction de nouvelles centrales nucléaires en passant par le développement de l'énergie hydraulique.

L'énergie solaire, une solution bénéfique pour les utilisateurs et les utilisatrices ainsi que pour le climat

En tant qu'utilisatrice de l'espace alpin, la communauté de l'outdoor est directement concernée par le développement du photovoltaïque. Grâce à son réseau de plus de 4,5 millions de passionné.es d'activités de plein air, POW est idéalement positionné pour aider l'énergie solaire à se développer, que ce soit dans le cadre de projets avec des domaines skiables ou dans ses propres campagnes de communication. Cette stratégie permet d'une part de renforcer l'acceptation du photovoltaïque auprès de la population des régions de montagne et d'autre part de soutenir son développement en plaine.

Le photovoltaïque, un potentiel immense

La Suisse doit décarboniser son approvisionnement énergétique. La réalisation de cet objectif implique notamment de renoncer progressivement aux énergies fossiles et d'encourager un développement massif du photovoltaïque et, dans une moindre mesure, de l'énergie hydraulique. Parallèlement, une augmentation de l'efficacité énergétique et des économies d'électricité sont également nécessaires.

En raison de sa topographie, le plus grand potentiel de la Suisse réside dans le développement de l'énergie solaire. Cette dernière est bon marché et peut être produite sur des infrastructures déjà existantes. Dans les régions alpines, le photovoltaïque assure une production d'électricité davantage constante tout au long de l'année, et ce même lorsque le brouillard recouvre la plaine. Le photovoltaïque offre ainsi une réponse pour lutter contre le risque de pénurie d'électricité en hiver.

Des besoins en électricité de plus en plus importants

Pour l'année 2020, la demande d'électricité en Suisse a été évaluée à environ 70 TWh. Les estimations prévoient une demande annuelle de 80 TWh d'ici 2035 et plus encore pour les années suivantes. D'ici 2050, la mise hors service des centrales nucléaires nécessitera également une production d'électricité supplémentaire d'environ 30 à 40 TWh.

Selon l'Alliance-Environnement, la production d'énergie solaire devrait être multipliée par dix d'ici 2035, passant de 2,6 TWh aujourd'hui à plus de 30 TWh à l'avenir. L'Alliance estime que le potentiel photovoltaïque sur les bâtiments et les infrastructures existantes peut atteindre 82 TWh par an. Sur ce total, 67 TWh concernent les toits (50 TWh) et les façades (17 TWh) des bâtiments. Les 15 TWh restants relèvent du potentiel des infrastructures telles que les toits des parkings, les murs antibruit situés le long des autoroutes ou encore les murs des barrages.

La Suisse n'est cependant pas en mesure de produire suffisamment d'électricité pour couvrir l'ensemble de ses besoins nationaux et fonctionner en autarcie tout au long de l'année. Pour garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité, il est donc nécessaire pour la Suisse de se relier au système européen.

Protection de la biodiversité et énergie solaire

Pour protéger la nature et l'environnement, les installations photovoltaïques doivent être construites en priorité sur les bâtiments et les installations existantes. En ce sens, POW soutient l'obligation d'équiper tous les nouveaux bâtiments d'une installation photovoltaïque, qui constitue une mesure importante pour réduire la dépendance de la Suisse aux sources d'énergie fossiles.

En hiver, les installations solaires situées en altitude génèrent plus d'électricité que celles installées en plaine. S'il convient de valoriser ce potentiel, les surfaces disponibles en altitude ne devraient être exploitées que si elles sont déjà fortement marquées par l'activité humaine, à l'exemple de l'exploitation des domaines skiables. Les conséquences de grandes installations photovoltaïques alpines sur la biodiversité n'ont pas encore été suffisamment étudiées, c'est pourquoi la priorité doit être donnée à un développement du photovoltaïque sur les infrastructures existantes, telles que les barrages, les paravalanches ou les infrastructures des domaines skiables.

D'une manière générale, il est essentiel de considérer conjointement climat et biodiversité. POW estime qu'il n'est ainsi pas pertinent d'accorder une priorité de principe à l'approvisionnement énergétique par

rapport à la protection de la nature et du paysage.

Promouvoir l'acceptation du photovoltaïque

En fin de compte, il s'agit également de promouvoir l'acceptation des installations photovoltaïques auprès du grand public. Selon les résultats de recherches, l'implication des ONGs favoriserait le soutien

de la population à l'installation de systèmes photovoltaïques dans et autour des domaines skiables. En plaine aussi, la sensibilisation est importante, mais il faut avant tout développer les conditions-cadres nécessaires pour que les installations photovoltaïques deviennent la norme sur les bâtiments et sur les toits et soient financièrement attrayantes pour les propriétaires.